



TSXV: LOT

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### TomaGold continue de présenter de solides résultats sur Obalski avec 23,7 g/t Au et 24,5 g/t Ag sur 0,5 mètre

- La Société rapporte les résultats des quatre derniers sondages d'un programme de sept trous totalisant 2 502 mètres.
- Les meilleurs résultats comprennent :
  - Sondage OBS-21-005: 23,7 g/t Au et 24,5 g/t Ag sur 0,5 mètre
  - Sondage OBS-21-007: 23,6 g/t Au et 2,9 g/t Ag sur 0,5 mètre
  - Sondage OBS-21-007: 0,46 g/t Au et 0,32 g/t Ag sur 18,75 mètres
- Nouveau programme de forage de 10 000 mètres qui débutera en avril.

Montréal (Québec), le 25 mars 2021 - CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (« TomaGold » ou la « Société ») est heureuse de présenter les résultats des quatre derniers sondages de son programme de forage de 2 502 mètres sur sa propriété Obalski, détenue en propriété exclusive et située à Chibougamau, au Québec.

Le forage a commencé en décembre 2020 et s'est terminé le 18 février 2021. Le programme consistait en sept trous, dont six ont été forés sur deux sections distinctes (450 E et 120 E), tandis que le septième trou était destiné à vérifier le type de roche à la limite est de la propriété et, comme prévu, n'a pas rapporté de valeurs significatives. Le but du programme était de mieux définir la zone A-Po sur les sections 450 E et 120 E, espacées de 330 mètres, avec très peu de travaux d'exploration entre les deux. Les forages visaient également à recouper les zones A, C et D, dont certaines ont déjà été exploitées sous terre et ont fait l'objet de travaux mineurs en surface.

Les résultats des trois sondages forés sur la section 450 E ont été publiés précédemment (voir le [communiqué de presse du 10 mars 2021](#)). Le tableau suivant présente les résultats d'or, d'argent et de cuivre pour les trois sondages forés sur la section 120 E:

SONDAGE	ZONE	Au (g/t)	Ag (g/t)	Cu (%)	Longueur* (m)	Profondeur (m)
OBS-20-005	A-Po N	3,43	3,78	VNS	3,55	190
<b>Incluant</b>	<b>A-Po N</b>	<b>23,7</b>	<b>24,5</b>	<b>VNS</b>	<b>0,50</b>	<b>190</b>
OBS-20-006	A-Po N	0,24	0,68	VNS	1,90	260
OBS-20-007	A-Po S	4,81	0,58	VNS	2,50	365
<b>Incluant</b>	<b>A-Po S</b>	<b>23,6</b>	<b>2,9</b>	<b>VNS</b>	<b>0,50</b>	<b>365</b>
<b>OBS-20-007</b>	<b>A-Po N</b>	<b>0,46</b>	<b>0,32</b>	<b>VNS</b>	<b>18,74</b>	<b>380</b>

VNS: valeur non significative

\*La largeur indiquée est la longueur de la carotte. L'épaisseur vraie est estimée à 65-70 % de la longueur de la carotte.

« Ces derniers résultats semblent confirmer la continuité des zones A-Po Nord et Sud, justifiant un programme de suivi de 10 000 mètres qui débutera en avril, » a déclaré David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold. « Le nouveau programme visera à définir la zone A-Po en forant tous les 50 mètres entre les sections 120 E et 450 E jusqu'à une profondeur verticale d'au moins 500 mètres, certains trous atteignant une profondeur verticale de 650 mètres. Nous pensons que les résultats de ce premier programme sont un bon indicateur du potentiel aurifère qui se trouve en dessous. Nous prévoyons que les travaux seront d'une durée d'environ quatre mois. »

Parallèlement au programme de forage, des échantillons provenant de certaines zones minéralisées feront l'objet d'un examen plus approfondi et d'une nouvelle analyse par Corem au moyen d'une procédure de lixiviation. En 1987, en raison des résultats très variables provenant de ses programmes de forage, Syngold Exploration, un ancien propriétaire, a décidé de ré-analyser des échantillons en utilisant une procédure de lixiviation. Notamment, la lixiviation d'échantillons provenant de plusieurs intersections, y compris des échantillons du trou OBS-87-03, a rapporté une teneur moyenne de 2,1 g/t Au sur 17,1 m, de 331,3 m à 348,4 m (comparativement à 0,18 g/t Au pour les analyses originales), y compris une section de 6,7 m, de 339,9 m à 346,6 m, qui a titré 3,43 g/t Au (comparativement à seulement 0,254 g/t pour l'analyse originale). Les analyses (or, multi-éléments et roche entière) ont été effectuées dans trois laboratoires indépendants différents: Chimitec Ltd, Bourlamaque Assay Laboratories Ltd et Metriclab (1980) Inc. Des tests de cyanuration ont également été effectués à Lakefield Research. Syngold n'a pas introduit d'étalons ou de blancs dans la chaîne d'analyse, mais a procédé à un ré-échantillonnage diligent de la minéralisation. Le rapport de travail (GM-48538) comprenait les certificats d'analyse, mais ne fournissait aucune information sur la préparation des échantillons et la procédure d'analyse, ni sur les résultats des contrôles internes des laboratoires. Les valeurs ci-dessus ont été recalculées à partir des analyses originales, en tenant compte des nouvelles analyses effectuées par Syngold en 1988.

Finalement, une réinterprétation plus détaillée de la géologie, de la structure et de la minéralisation est également en cours. Les récents forages ont permis à la Société de confirmer la présence de deux structures aurifères importantes : la zone A-Po, qui se caractérise par la présence d'un corridor riche en sulfures semi-massifs à localement massifs, et la veine D, qui est définie par un cisaillement qui recoupe la zone A-Po et est injectée par une veine de quartz riche en or localement.

#### **Préparation et analyse des échantillons**

TomaGold a mis en place et adhère à un programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité (QA/QC) rigoureux pour le programme de forage actuel. On scie la carotte en deux. Une moitié est conservée comme témoin à Chibougamau alors que l'autre moitié est expédiée directement par autobus chez ALS Chemex à Val-d'Or. À partir de cette demi-carotte, ALS la concasse à 1/8" et la divise en deux parties. Une demie est conservée et identifiée comme « rejet ». Elle est conservée chez ALS à Val-d'Or. L'autre moitié est pulvérisée à 150 mailles. De celle-ci, une coupe de 50 g est prélevée aux fins d'analyses. Le reste est conservé chez ALS et identifié comme « pulpe ».

Le contenu technique de ce communiqué de presse a été revu et approuvé par André Jean, ing., directeur de l'exploration de la Société et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

#### **À propos de la propriété Obalski**

La propriété Obalski, qui couvre 345 hectares, y compris une concession minière de 33 hectares, est située à environ 2 km au sud de Chibougamau, au Québec. Découvert en 1928, le gisement Obalski a produit 100 273 tonnes à des teneurs de 1,14% Cu, 2,08 g/t Au et 6,04 g/t Ag à partir de la zone A entre 1964 et 1972, et environ 9 000 tonnes à une teneur rapportée de 8,5 g/t Au à partir de la zone D en 1984 (Source : SIGEOM et rapports internes de Camchib Exploration).

## **À propos de TomaGold**

Corporation TomaGold (TSXV: LOT) est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de propriétés minières aurifères. TomaGold possède des participations dans cinq propriétés aurifères près du camp minier de Chibougamau dans le nord du Québec : Obalski, Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Hazeur et Lac Doda. Elle possède également une participation de 24,5 % par l'entremise d'une coentreprise avec Evolution Mining Ltd et New Gold Inc. dans la propriété Baird, située à proximité du camp minier de Red Lake en Ontario.

### **Contact:**

David Grondin

Président et chef de la direction

(514) 583-3490

[www.tomagoldcorp.com](http://www.tomagoldcorp.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué. Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse sont des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « s'attend », « a l'intention », « est attendu », « potentiel », « suggère » ou des variantes de ces mots ou expressions, ou des énoncés selon lesquels certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « seront » pris, se produisent ou seront atteints. Les énoncés prospectifs ne sont pas des faits historiques et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui échappent au contrôle de la Société. Les lecteurs sont avertis que ces énoncés ne garantissent pas les rendements futurs, et que les résultats et développements réels sont susceptibles de différer, et peuvent différer matériellement, de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ou à réviser de quelque manière que ce soit les énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.*

Figure 1: Obalski – Plan de surface

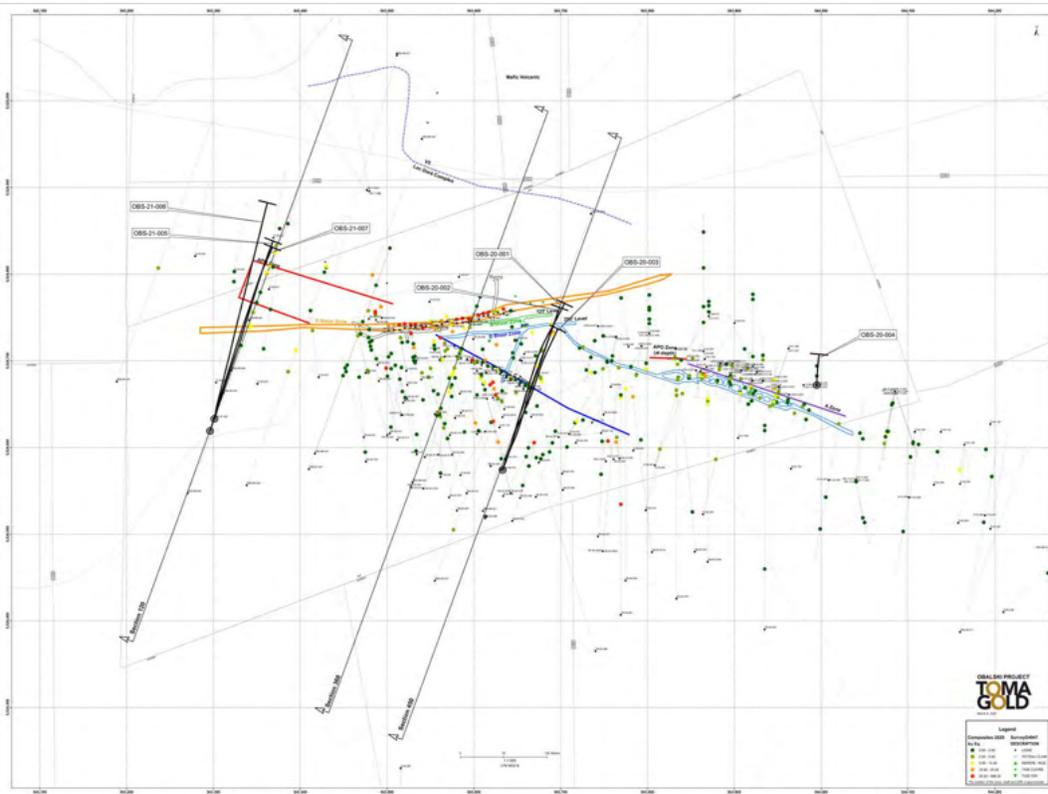


Figure 2: Obalski - Section 120E

